

La population des jeunes en âge d'être au collège en Eure-et-Loir pourrait se réduire d'un quart à l'horizon 2040

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 105 • Décembre 2023



À la rentrée 2022, le département de l'Eure-et-Loir compte environ 22 900 collégiens. Si le nombre de collégiens est en hausse sur 10 ans, la population des jeunes en âge d'être au collège (de 11 à 14 ans) tend à se réduire à partir de 2021 en raison de la baisse de la natalité depuis 2010 dans le département. Le solde migratoire des moins de 15 ans à l'équilibre ne permet pas de compenser la diminution du nombre de naissances. Si les tendances actuelles se poursuivaient, l'Eure-et-Loir enregistrerait une baisse continue du nombre de jeunes en âge d'être au collège de 2025 à 2040 et, cette tendance n'épargnerait aucun des territoires considérés dans le département. Il pourrait ainsi voir sa population de 11-14 ans diminuer d'un quart d'ici 2040. La baisse des effectifs serait plus importante sur la période 2028-2034. À partir de 2034, le nombre de jeunes en âge d'être au collège dans le département pourrait se stabiliser en cas de fécondité plus élevée à partir de 2023.

En partenariat avec :



Lors de la rentrée 2022, le département d'Eure-et-Loir compte environ 22 900 collégiens répartis au sein de 39 collèges publics et 10 collèges privés sous contrat. Plus de 4 collégiens sur 5 sont scolarisés dans un collège public (83 %).

Le nombre de collégiens en hausse dans les années 2010

Entre les rentrées 2009 et 2019, le nombre de collégiens dans le département a augmenté de 0,8 % par an en moyenne (contre 0,6 % au niveau national). Entre 2014 et 2019, la croissance du nombre d'élèves scolarisés au collège a ralenti et l'augmentation est plus marquée dans les établissements privés (respectivement +0,4 %, contre +0,1 % par an en moyenne dans les collèges publics) au contraire de la période précédente (+0,1 % contre +0,7 %). Les territoires d'étude (► [pour comprendre](#)) de Chartres et Dreux concentrent 68 % des établissements et 75 % des effectifs collégiens. Les collèges des villes de Chartres et de Dreux accueillent par exemple deux fois plus d'élèves en moyenne que ceux des villes de Nogent-le-Rotrou ou de Châteaudun.

Une concentration croissante des jeunes en âge d'être au collège dans les territoires de Chartres et de Dreux

En 2013, 92,1 % des collégiens scolarisés en Eure-et-Loir étaient âgés de 11 à 14 ans.

Entre 2014 et 2020, la population des jeunes âgés de 11 à 14 ans a augmenté de 0,4 % par an, en lien avec la hausse de la fécondité à partir des années 2000. L'évolution des effectifs de 11-14 ans est plus importante dans les territoires de Chartres et de Dreux (respectivement +0,7 % et +0,5 % par an) que dans celui de Nogent-le-Rotrou (+0,2 %). À l'inverse, les effectifs ont décliné dans le territoire de Châteaudun (-0,2 % par an en moyenne). Ainsi, la concentration de ces effectifs a légèrement augmenté dans les territoires de Chartres et de Dreux. En 2020, près des trois quarts des jeunes en âge d'être au collège résident dans ces territoires, soit une hausse de +0,6 point par rapport à 2014 ► [figure 1](#).

La fécondité élevée n'empêche pas la baisse de la natalité

L'évolution du nombre de jeunes en âge d'être au collège résulte de l'évolution du nombre des naissances avec un décalage d'une dizaine d'années et, des migrations résidentielles. Le recul des naissances domiciliées en Eure-et-Loir (-1 100 naissances domiciliées entre 2010 et 2020) se traduit par la baisse du nombre de natifs du département en âge d'être au collège à partir de 2021 pour la décennie 2021-2030. Le nombre de naissance est lié au nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et à la fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfant par femme en âge d'avoir des enfants. Dans l'Eure-et-Loir, la baisse du nombre de naissances est essentiellement la

► 1. Taux de croissance annuel moyen de la population des 11-14 ans en Eure-et-Loir selon le territoire

| Période | Eure-et-Loir | Territoire de Chartres | Territoire de Châteaudun | Territoire de Dreux | Territoire de Nogent-le-Rotrou |
|-------------|--------------|------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------------|
| 2009 à 2014 | 1,5 | 1,1 | 2,1 | 1,9 | 1,8 |
| 2014 à 2020 | 0,4 | 0,7 | -0,2 | 0,5 | 0,2 |
| 2009 à 2020 | 0,9 | 0,8 | 0,8 | 1,1 | 1,0 |

Note : les territoires d'étude sont définis en s'appuyant sur le découpage par arrondissement et par canton et, sur la sectorisation des collèges publics.

Lecture : entre 2009 et 2020, en Eure-et-Loir la population des 11-14 ans a augmenté de +0,9 % par an en moyenne.

Champ : individus âgés de 11 à 14 ans révolus résidant en Eure-et-Loir.

Source : Insee, Recensement de la population 2009, 2014 et 2020 (géographie au 1^{er} janvier 2023).

► Encadré 1 : Responsabilité du département en matière de collèges

Aux termes des différents actes de la décentralisation, l'État et les collectivités territoriales se partagent les compétences relatives au service public d'éducation. Les conseils départementaux ont notamment la responsabilité de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges publics. Dans le cadre de ses missions, le conseil départemental assure la gestion des collèges publics et apporte son soutien aux collèges privés sous contrat en matière de fonctionnement et d'investissement. De plus, il arrête la localisation des établissements, leur capacité d'accueil et leur secteur de recrutement en tenant compte de critères d'équilibre démographique, économique et social.

conséquence de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer entre 2009 et 2020 (-7,3 %). En effet, la fécondité dans le département demeure nettement supérieure à celle de la région ou au niveau de la France métropolitaine. L'indicateur conjoncturel de fécondité (**définition**) a évolué positivement entre 2020 et 2022 (2,07 enfants par femme en âge de procréer en 2022 – soit au niveau du seuil de renouvellement des générations – contre 1,87 en Centre-Val de Loire et 1,76 en France métropolitaine).

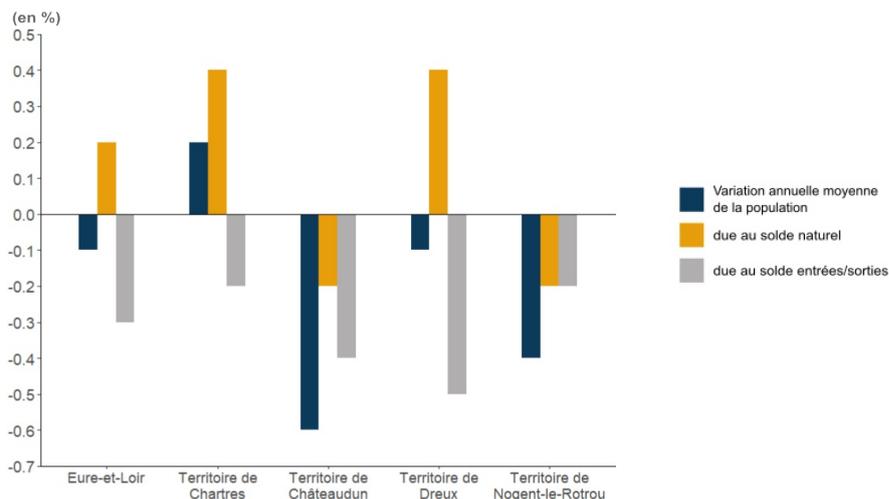
Entre 2014 et 2020, la population d'Eure-et-Loir a légèrement diminué (-0,1 % par an). L'accroissement naturel (+0,2 %) n'a pas permis de compenser le déficit migratoire (-0,3 %). Parmi les quatre territoires du département, seul le territoire de Chartres a gagné des habitants sur la période en raison d'un solde naturel positif ► **figure 2**. En 2020, le solde naturel est devenu négatif en Eure-et-Loir.

Un solde migratoire des moins de 15 ans globalement à l'équilibre

En regard de la baisse de la natalité en Eure-et-Loir et de la hausse de la mortalité qui a été accentuée par la crise sanitaire (Insee, 2021), l'évolution de la population du département devient étroitement liée à l'évolution du solde migratoire (**définition**). La population des 11-14 ans, en âge d'être au collège, n'y fait pas exception. Dans la tranche d'âge des moins de 15 ans, le solde migratoire observé en 2019 dans le département est de faible ampleur mais positif (+30 individus), c'est-à-dire que le nombre d'entrées dans le département est légèrement supérieur aux sorties ► **figure 3**. Toutefois, le solde migratoire des moins de 15 ans varie suivant la tranche d'âge considérée. En effet, le solde migratoire est négatif pour les jeunes en âge d'être scolarisés à l'école primaire (-60 pour les 6-10 ans). Ce solde est positif pour les plus jeunes (+80 pour les 0-5 ans) et, à l'équilibre pour ceux en âge d'être au collège (+10 pour les 11-14 ans).

Au niveau des territoires, le solde migratoire des moins de 15 ans vers un autre territoire du département ou un autre département est positif dans les territoires de Chartres (+80 individus) et de Dreux (+50), négatif dans ceux de Châteaudun (-60) et de Nogent-le-Rotrou (-50). En excluant les migrations à l'intérieur d'un même territoire qui constituent environ la moitié des migrations résidentielles, les flux avec un autre département constituent les principaux mouvements observés dans 3 des 4 territoires d'étude (70,8 % dans le territoire de Chartres, 81,7 % dans celui de Dreux). Dans le territoire de Nogent-le-Rotrou, les flux avec un autre département représentent un peu moins d'une migration résidentielle sur deux. Le territoire de Nogent-le-Rotrou est également le seul territoire où les sorties vers un autre département sont supérieures aux entrées, mais où le solde migratoire avec chacun des autres territoires du département est positif. C'est aussi le seul territoire où le solde migratoire est négatif dans chacune des tranches d'âge considérées (5 ans ou moins, 6-10 ans et 11-14 ans).

► 2. Composantes de l'évolution de la population de l'Eure-et-Loir et ses territoires entre 2014 et 2020



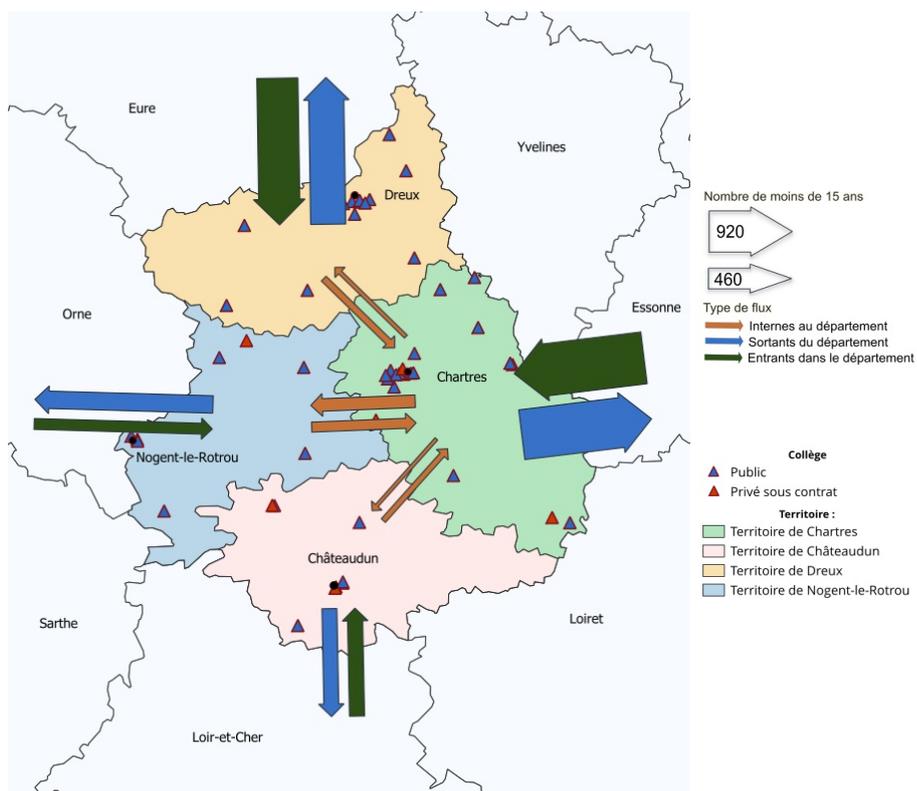
Note : les territoires d'étude sont définis en s'appuyant sur le découpage par arrondissement et par canton et, sur la sectorisation des collèges publics.

Lecture : en Eure-et-Loir, le taux de variation annuel moyen est de -0,1 % entre 2014 et 2020. Le déficit migratoire (-0,3 %) est compensé en partie par l'accroissement naturel (+0,2 %). La variation annuelle moyenne de la population et ses deux composantes sont nulles au niveau régional.

Champ : Eure-et-Loir.

Sources : Insee, Recensement de la population 2014 et 2020, État civil.

► 3. Migrations résidentielles des moins de 15 ans



Champ : individus âgés de moins de 15 ans ayant changé de commune de résidence par rapport à l'année précédente.

Source : Insee, Recensement de la population 2019 – base flux de mobilités.

Une baisse continue de la population des 11-14 ans à partir de 2025

Selon l'hypothèse de prolongation des tendances actuelles (en matière de fécondité, de migrations ou de mortalité, scénario « principal »), le nombre de jeunes âgés de 11 à 14 ans baisserait de façon conséquente aux horizons 2028 et 2040 en Eure-et-Loir (pour comprendre : déclin selon trois scénarios de projection). La baisse des effectifs de jeunes en âge d'être au collège (11-14 ans) commencerait à s'opérer après 2025. Entre 2020 et 2028, la population des

11-14 ans pourrait diminuer de 0,7 % par an en moyenne sur l'ensemble du département. La baisse de la population des jeunes en âge d'être au collège (11-14 ans) s'amplifierait sur la période allant de 2028 à 2034 avec une évolution annuelle moyenne de -2,8 % dans le département. Sur la période suivante et sous l'hypothèse de la poursuite des tendances actuelles (scénario « principal »), les effectifs continueraient à baisser, mais dans une moindre mesure (environ -1,1 % par an en moyenne entre 2034 et 2040).

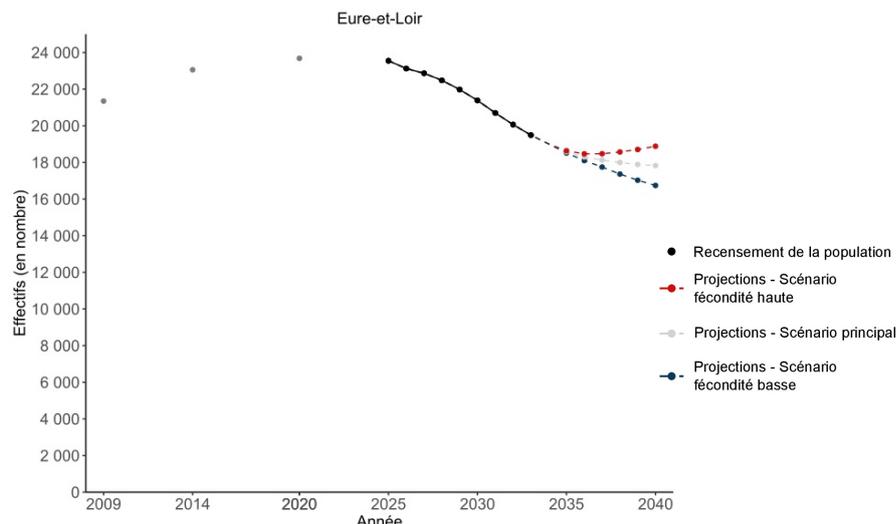
À l'horizon 2040, par rapport au niveau observé en 2020, la population des 11-14 ans pourrait avoir diminué de 20,4 % dans l'hypothèse d'une hausse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (scénario « fécondité haute »), de 24,9 % dans l'hypothèse d'une stabilité de l'indicateur conjoncturel de fécondité (scénario « principal ») et, jusqu'à 29,5 % dans l'hypothèse d'une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (scénario « fécondité basse ») ► **figure 4**. L'écart entre ces variations (9,1 points) montre une sensibilité élevée aux hypothèses d'évolution de la fécondité à l'horizon 2040.

Une baisse des effectifs plus importante dans le territoire de Dreux à partir de 2028

La baisse du nombre de jeunes en âge d'être au collège concernerait l'ensemble des territoires du département. Toutefois, l'ampleur de cette baisse serait un peu plus importante dans le territoire de Nogent-le-Rotrou qui pourrait voir sa population de 11-14 ans reculer de plus de 30 % entre 2020 et 2040 selon le scénario de prolongation des tendances (scénario « principal »). La baisse des effectifs dans cette tranche d'âge, bien que soutenue, serait légèrement moindre dans les territoires de Chartres (-23 %), de Châteaudun (-24 %) et de Dreux (-26 %).

Ces évolutions ne sont pas linéaires et différentes phases peuvent ainsi être distinguées. Entre 2020 et 2028, la baisse des effectifs s'échelonnerait de -0,3 % par an en moyenne dans le territoire de Dreux à -1,4 % dans le territoire de Nogent-le-Rotrou. À la différence des autres territoires d'études, le

► 4. Population des 11 à 14 ans de 2009 à 2040 (effectifs constatés et projetés à partir de 2025)



Champ : individus âgés de 11 à 14 ans révolus résidant en Eure-et-Loir.
Sources : Insee, Recensement de la population 2009, 2014 et 2020, Omphale 2022.

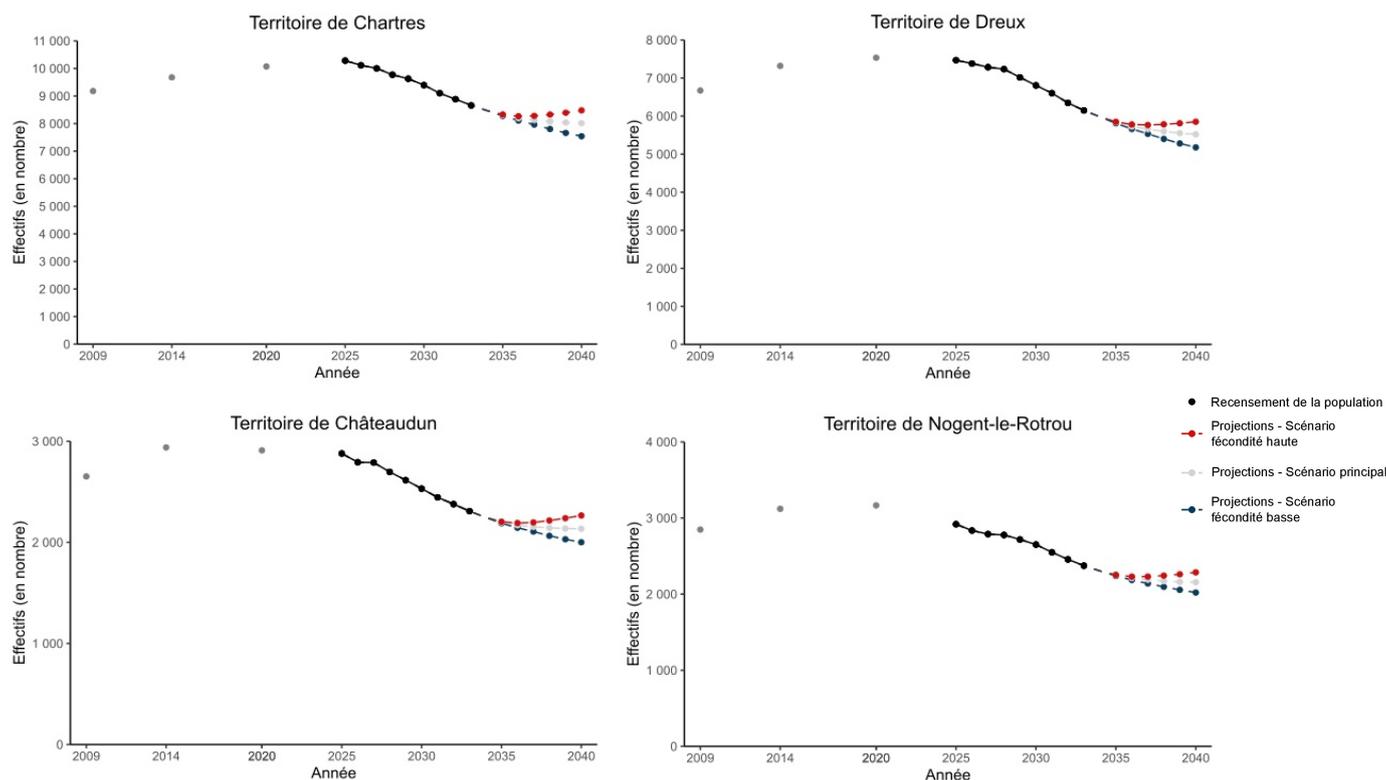
territoire de Nogent-le-Rotrou enregistre une baisse continue de sa population des 11-14 ans depuis 2018. À partir de 2028 et selon le scénario de prolongation des tendances, la baisse de la population des 11-14 ans serait cette fois-ci la plus prononcée dans le territoire de Dreux (-3,1 % par an en moyenne entre 2028 et 2034 et -1,3 % entre 2034 et 2040) ► **figure 5**.

À partir de 2034, les effectifs dépendent de la fécondité des années à venir

Les évolutions postérieures à 2030 différeront selon l'évolution de la

fécondité en Eure-et-Loir. Dans l'hypothèse d'une amélioration de la fécondité à partir de 2023 (scénario « fécondité haute »), la baisse des effectifs de 11-14 ans entre 2034 et 2040 serait minime dans le département (-0,1 % par an en moyenne). En particulier, le taux d'accroissement annuel moyen serait légèrement positif dans le territoire de Châteaudun. Dans ce scénario, les effectifs des jeunes en âge d'être au collège recommenceraient à croître légèrement dans le département et dans les territoires de Chartres et de Châteaudun dès 2037 et, à partir de 2038 dans les territoires de Dreux et de Nogent-le-Rotrou.

► 5. Population des 11 à 14 ans de 2009 à 2040 par territoire (effectifs constatés et projetés à partir de 2025)



Note : les territoires d'étude sont définis en s'appuyant sur le découpage par arrondissement et par canton et, sur la sectorisation des collèges publics.

Champ : individus âgés de 11 à 14 ans révolus résidant en Eure-et-Loir.

Sources : Insee, Recensement de la population 2009, 2014 et 2020, Omphale 2022.

Dans l'hypothèse d'une diminution de la fécondité à partir de 2023 (scénario « fécondité basse »), la population des 11-14 ans continuerait à décroître sur la période 2034-2040 à un rythme similaire à celui projeté sur la période 2028-2034 dans le scénario de prolongation des tendances. La baisse des effectifs serait la plus marquée dans les territoires de Dreux et de

Nogent-le-Rotrou (respectivement -2,4 % et -2,2 % par an en moyenne). À l'horizon 2040 et selon ce scénario, les territoires de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou pourraient ne plus compter qu'environ 2 000 jeunes en âge d'être au collège (contre respectivement 2 910 et 3 170 en 2020 dans ces deux territoires). ●

Dabadie Sylvain, Ménard Boris (Insee)

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 2 : Temps d'accès au collège public le plus proche

Plus de la moitié des jeunes en âge d'être au collège en Eure-et-Loir résident à moins de cinq minutes du collège public le plus proche (**Données complémentaires 2**). Le temps d'accès au collège le plus proche est supérieur ou égal à 10 minutes pour environ 1 jeune en âge d'être au collège sur 6. L'Eure-et-Loir arrive ainsi au 2^e rang régional derrière le Loiret sur la proportion la plus faible de jeunes résidant à plus de 10 minutes du collège public le plus proche. Toutefois, les temps d'accès peuvent varier fortement selon la commune et le territoire de résidence. L'allongement du temps d'accès est ainsi plus fréquent dans les territoires de Nogent-le-Rotrou et de Châteaudun. Respectivement 30 % et 36 % des jeunes âgés de 11 à 14 ans vivent à plus de 10 minutes du collège public le plus proche, alors que ce n'est le cas que de respectivement 5 % et 16 % des jeunes dans les territoires de Dreux et de Chartres. Le territoire de Chartres est celui qui concentre le plus de jeunes résidant à moins de cinq minutes d'un collège public (plus de 60 %).

► Sources

Insee, Recensement de la population 2009, 2014 et 2020, Omphale 2022.

Rectorat, Constats de rentrée du rectorat, secteurs de recrutement des collèges publics.

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Open Data, effectifs scolarisés en collège de 2009 à 2019.

► Définitions

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **solde migratoire apparent** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est qualifié d'apparent car il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

► Pour comprendre

Dans cette étude, une partition de l'Eure-et-Loir est définie pour analyser l'évolution de la population des 11-14 ans. Selon le recensement 2020, 98 % des jeunes de 11 à 14 ans sont scolarisés et 92 % des collégiens étaient âgés de 11 à 14 ans en 2013 (source DEPP). Cette partition découpe le département en 4 territoires. Elle répond aux contraintes destinées à réaliser des projections démographiques robustes en s'appuyant sur le découpage par arrondissement et par canton et, sur la sectorisation des collèges publics.

Le territoire de Dreux correspond à l'arrondissement de Dreux auquel a été soustrait la commune de Villiers-le-Morhier située dans l'aire de recrutement du collège de Maintenon. Le territoire de Chartres correspond à l'arrondissement de Chartres auquel a été soustrait le canton d'Illiers-Combray (à l'exception des communes de Saint-Georges-sur-Eure et Meslay-le-Grenet pour respecter l'aire de recrutement des collèges publics) et auquel a été ajouté les communes de Bazoches-les-Hautes et de Villiers-le-Morhier situées dans l'aire de recrutement d'un collège de l'arrondissement de Chartres. Le territoire de Nogent-le-Rotrou correspond à l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou auquel a été ajouté le canton d'Illiers-Combray (à l'exception des communes de Saint-Georges-sur-Eure et Meslay-le-Grenet pour respecter l'aire de recrutement des collèges publics). Le territoire de Châteaudun correspond à l'arrondissement de Châteaudun auquel a été soustrait la commune de Bazoches-les-Hautes située dans l'aire de recrutement du collège de Toury.

Dans le cadre de cette étude, trois scénarios de projections ont été élaborés. Le scénario principalement utilisé dans cette étude (appelé « principal ») décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation de l'année 2018 pour les 4 territoires du département. Il reprend les hypothèses du scénario « central » national qui sont ensuite déclinées localement : un solde migratoire avec l'étranger stable à compter de 2021 (+70 000 par an au niveau national), une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 0,09 entre 2018 et 2022 puis une constance jusqu'en 2040 (pour atteindre 1,94 en Eure-et-Loir). Dans le scénario « fécondité basse », l'indicateur conjoncturel de fécondité (défini plus bas) diminue à partir de 2023 et jusqu'en 2030 (baisse de 0,22 de l'ICF), puis est constant jusqu'en 2040 (1,72), les autres hypothèses du scénario central national restant inchangées.

Dans le scénario « fécondité haute », l'indicateur conjoncturel de fécondité augmente à partir de 2023 et jusqu'en 2030 (augmentation de 0,22 de l'ICF), puis est constant jusqu'en 2040 (2,15), les autres hypothèses du scénario central national restant inchangées. Les populations locales projetées sont calées sur la projection réalisée au niveau du département.

► Pour en savoir plus

- **Miconnet N.**, « Prédiction des effectifs du second degré pour les années 2022 à 2026 », *Note d'Information DEPP n° 22.12*, mars 2022
- **Tillard T., Verdu F.**, « 374 000 habitants en Eure-et-Loir à l'horizon 2070 », *Insee Flash Centre-Val de Loire n°70*, novembre 2022.
- **Diel O., Fiévé MC.**, « En 2021, le rebond des naissances ne compense pas la hausse des décès en Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°86*, juillet 2022.
- **Insee** « Neuf mois après le premier confinement, une baisse plus marquée des naissances dans les territoires fortement touchés par l'épidémie », *Insee références France, portrait social*, Édition 2021

